



PRÉAUX en bref...

INFORMATIONS MUNICIPALES



MAI 2012

Edito

Dans ce numéro, en plus de diverses informations d'actualité, vous trouverez comme chaque année une rubrique budgétaire. Ceci vous permettra ainsi de voir comment est utilisé l'argent de vos impôts locaux.

Le Conseil Municipal du 12 avril dernier a voté le compte administratif 2011, les taux d'imposition 2012 et quelques modifications budgétaires. Ces dernières étaient inévitables pour ajuster différents comptes, dans la mesure où le budget primitif avait du être voté en janvier pour pouvoir bénéficier d'un prêt de 500 000 € (voir édito de mars).

Les prévisions budgétaires s'inscrivent totalement dans la lignée des choix opérés l'an dernier (voir édito de mai 2011), avec toujours une importante marge d'incertitudes par rapport aux subventions potentielles.

Malgré les gros travaux engagés, malgré la stagnation, - voire la baisse - des dotations, **les taux d'imposition locaux demeureront inchangés en 2012.**

Quant au financement des travaux, il est maintenant totalement assuré: nous venons d'obtenir l'accord de la Caisse d'Epargne pour le second emprunt de 500 000 €, dont nous aurons besoin pour 2013.

Un peu partout dans la commune, des travaux sont en cours. De nouveaux habitants arrivent. La création du troisième lotissement, près du giratoire sur la RD 15, est déjà bien avancée. C'est la suite logique de la mise en place du PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui a été adopté en 2007. Celui-ci répond à des besoins qui étaient apparus: Préaux est en effet une commune attractive et la demande pour y habiter est très forte. Par ailleurs, nous manquons de locatifs et de terrains à la portée de jeunes ménages.

Pour autant, nous tenons à préserver le caractère encore rural de notre village, gardant ses agriculteurs, ses commerces. Le PLU a fixé un cadre pour un développement mesuré, ceci à une échéance d'une dizaine d'années et nous resterons dans celui-ci. En 2020, la population ne devrait guère dépasser 2 000 habitants (nous sommes actuellement 1 680).

Parallèlement, nous participons au travail mené actuellement au sein du Pays entre Seine et Bray, qui élabore un SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale). Sur tout ce territoire, qui correspond à une couronne au Nord de l'agglomération Rouennaise, il s'agit d'élaborer pour l'avenir des stratégies cohérentes de développement en matière d'urbanisme, d'habitat, d'économie, de commerces, avec aussi en toile de fond la problématique des transports. Il nous faut définir le type de développement que nous souhaitons, les caractéristiques de nos villages que nous voulons garder, trouver un équilibre entre divers pôles. Ceci s'accompagne d'un Document d'Aménagement Commercial, qui élabore également des orientations sur le plan commercial.

L'équipe municipale œuvre dans l'optique de faire de Préaux un pôle, non pas de première importance car notre position géographique, - trop proche de l'agglomération - ne le justifie pas, mais néanmoins un pôle de par sa population, ses commerces, ses équipements.

Dans l'état actuel des réflexions, les orientations qui en découleraient seraient un développement mesuré, du même ordre que celui qui avait été arrêté au PLU actuel, avec maintien et même renforcement du commerce de proximité.

Dans les mois qui viennent, le comité syndical du Pays va arrêter ses choix, dans le cadre d'un PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).

Ce sera ensuite l'étape suivante: élaboration du DOO (Document d'Orientation et d'Objectifs), qui précisera les orientations politiques qui auront été arrêtées.

C'est la vision de notre territoire qui est en train de se dessiner pour les 10 à 20 ans à venir.

Ainsi, tant par les infrastructures créées ces dernières années ou en cours de réalisation, que par ces études et réflexions, nous travaillons au Préaux de demain.

Très chaleureusement à vous.

Jean Pierre Lemoine

Sommaire

- Informations diverses
- Concours Maisons Fleuries
- Bilan de l'année 2011 et prévisions 2012
- Villages Récré Été 2012
- Calendrier : Mai, juin, juillet, août

Fête de la Communauté de Communes

au Château de Martainville

Samedi 2 Juin

Animations dès 16 h , Spectacle Pyrotechnique vers 23h
Restauration rapide sur place / Entrée et parking gratuits

Informations diverses

TRAVAUX

Quelques nouvelles sur les travaux réalisés, en cours ou à venir:

- Mairie: les murs de la future extension sont sortis de terre
- Ateliers: la voirie d'accès, hormis la finition, est réalisée. Les fondations du bâtiment sont en cours.
- A proximité, le bassin de rétention destiné à protéger tout le secteur des eaux de ruissellement en provenance de la Mare aux Boeufs, devrait être réalisé à l'automne, sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes.
- En liaison avec la création du nouveau lotissement à la sortie de Préaux, route de Roncherolles, le giratoire est remodelé de façon à obliger les automobilistes à ralentir davantage. Le dessin du nouveau giratoire a été validé par la Direction des Routes Départementales. Les travaux ont été programmés pendant les vacances de Printemps, afin de limiter au maximum les nuisances.
- L'aéroéjecteur, situé rue du Tour de Préaux (par lequel transitent toutes les eaux usées en provenance des rues de la Laie, du Quesnay, de la route de Gournay, des Tilleuls), a été remplacé par un poste de refoulement fonctionnant avec des pompes. En plus d'une capacité plus importante, ce système permet la mise en place d'une télésurveillance, d'où la possibilité d'intervenir rapidement en cas de dysfonctionnement. Le poste de l'impasse de la Folletière a été également équipé d'une télésurveillance. Ces travaux ont été réalisés par le Syndicat d'eau et d'assainissement.
- Devraient être réalisés, en juin prochain, la reprise d'un tronçon de canalisation cassée allée de la Folletière et le bouclage du réseau d'eau potable entre la rue des Pommiers et la rue de la Folletière.
- D'importants travaux de voirie, sous maîtrise d'ouvrage Communauté de Communes, sont prévus pour 2012 pour la rue aux Juifs, la rue des Pommiers (2^e tronçon), la rue du Quesnay (dernier tronçon), l'allée de la Folletière. Coût total des travaux de l'ordre de 185 000 € TTC, dont 20 % à la charge de la commune. Les travaux devraient se faire cet été.
- Un poteau d'incendie supplémentaire sera installé à l'angle du tennis extérieur, rendu nécessaire par la construction des ateliers.
- La fin de la rénovation de l'éclairage public, le remplacement des dernières lampes à vapeur de mercure ainsi que la reprise de l'éclairage du terrain multisports sont envisagés en 2012.

☛ A savoir:

L'avancée des travaux de la mairie et des ateliers, des informations ponctuelles sur les différents travaux sont consultables sur le site internet de la mairie (rubriques « chantier Mairie », « chantier Atelier »). Celui-ci est régulièrement mis à jour.

MEDAILLES DU TRAVAIL

Poursuivant sa démarche d'amélioration des services rendus à l'usager, la préfecture de la Seine-Maritime a conçu une application informatique pour le traitement des dossiers d'attribution des médailles du travail.

Après une phase de test qui s'est avérée concluante, l'application est désormais disponible sur le site Internet de la Préfecture.

Il s'agit de permettre à l'usager de renseigner en ligne l'imprimé de demande de médaille du travail. Le document reprend l'intégralité des renseignements obligatoires pour l'instruction des dossiers.

S'en suit le calcul automatique des années et une réponse immédiate sur la possibilité de prétendre ou non à la médaille.

Cette nouvelle procédure en ligne permet un traitement plus rapide des dossiers, avec un délai supplémentaire d'un mois pour déposer un dossier de demande.

Site Internet :

<http://www.medailles.seine-maritime.gouv.fr/>

CALENDRIER

DÉCLARATIONS des REVENUS 2011

Dates limites :

- des **Déclarations « papiers »** :
jeudi 31 mai 2012, minuit

- de souscription des **Déclarations en ligne** :
jeudi 21 juin, minuit
(télédéclaration : www.impots.gouv.fr)

Date d'envoi des avis d'imposition sur les revenus 2011 :
entre août et septembre 2012

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2012



1^{er} tour :
Dimanche 10 juin 2012

2^eme tour :
Dimanche 17 juin 2012



ESSAIMS d'ABEILLES

Nous allons entrer prochainement dans la période des essaimages.

Comme vous le savez sûrement, les abeilles sont de plus en plus menacées. Or elles sont très utiles pour la fertilisation. Dans le but de les développer et les sauvegarder, il est souhaitable de ne pas détruire ces essaims.

Vous êtes indécis devant la marche à suivre...

Sachez que des apiculteurs volontaires sont prêts à les recueillir chez vous, gracieusement.

Le Syndicat Apicole de Haute-Normandie a envoyé la liste de ces apiculteurs. Elle est disponible en mairie. Dans celle-ci, nous relevons pour le canton de Darnétal :

A Préaux, M. BERTHOLLET Florian 06 86 95 09 39

M. BERRUBE P. Quincampoix 02 35 64 14 55

M. PRUVOST G. Bierville 02 76 30 93 35

M. DUFRENE J. Franqueville St Pierre 06 83 08 42 24

M. FARIN D. Amfreville la Mi-Voie 03 35 23 71 95

M. SERGENT D. Auwilliers 02 35 94 25 28

M. TESSIER S. Grigneuseville 06 74 48 10 31

Pour le respect de l'environnement et du voisinage

Erratum dans le précédent Préaux en Bref (mars 2012)

Pour la tranquillité de tous, n'oubliez pas de respecter les horaires. (arrêté préfectoral)

Horaires :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 20h
- Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés : **de 10h à 12h**

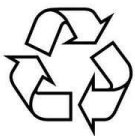
Horaires d'ouverture des déchetteries

- Darnétal , Sente de la Ravine. Fermée le mardi

Lundi, mercredi, jeudi, samedi : 9h à 12h et 14h à 17h30
Vendredi : 14h45 à 17h30

- Bois Guillaume , rue Herbeuse. Fermée le lundi

Mardi, mercredi, jeudi, samedi : 9h à 12h et 14h à 17h30
Vendredi : 9h à 11h45



DÉCHETS RECYCLABLES

Précision concernant les bidons plastiques

Tous les flacons en plastique sont à mettre avec les déchets recyclables, dans les sacs jaunes **excepté les bidons d'huile de moteur** (cf. les consignes de tri au dos du calendrier)
Les flacons doivent être bien sûr vidés de leur contenu.

Sinon, cela a des conséquences dommageables, pouvant entraîner la perte d'un camion entier de déchets recyclables.

C'est ce qui s'est produit lors d'une récente collecte dans notre secteur: un bidon contenant de l'huile de vidange a été mis dans les sacs jaunes, ce qui a entraîné la salissure d'une multitude de sacs. Tout le contenu du camion, soit 4.24 tonnes, a fait l'objet d'un refus de tri. Le tout, devenu non recyclable, a été dirigé vers l'incinération.

Conséquences : 4 tonnes perdues et un coût d'incinération de 440 € pour la collectivité.

Si vous avez des doutes sur ce qui peut être mis en déchet recyclable dans les sacs jaunes, reportez-vous au guide de tri (des exemplaires sont disponibles en mairie) ou consultez le site de la commune (rubrique déchets).

Composteurs

La fourniture des composteurs, commandés par la Communauté de Communes, devrait se faire mi-juin.

Les personnes qui en ont réservé un seront prévenues individuellement.

CONCOURS MAISONS FLEURIES 2012

Vous souhaitez vous inscrire au concours cette année ? **N'hésitez pas !** Il vous suffit de compléter ou recopier le bulletin ci-dessous et de le retourner en Mairie **avant le vendredi 1er juin 2012.**

- 1 ère catégorie : Maison avec jardin très visible de la rue
- 2ème catégorie : Décor floral en bordure de voie publique
- 3ème catégorie : Balcons ou terrasses avec ou sans jardin visible de la rue
- 4ème catégorie : Fenêtres et murs (maisons sans terrain , sans balcon, sans terrasse visible de la rue, sans fleurissement sur la voie publique)
- Cat. spéciale : Espace vert privé (à partir de 2000 m2 et entrée du jury autorisée dans la propriété)



Soyez nombreux à tenter votre chance ! Vous contribuez ainsi à l'embellissement du village.

BULLETIN d'INSCRIPTION

NOM : Prénom :

Adresse :

Catégorie(s) (Cochez une case) : 1ère cat. , 2ème cat. , 3ème cat.

4ème cat. , Cat. spéciale

BILAN financier de l'année 2011

En section de fonctionnement, l'année 2011 se solde par un excédent de 294 516 €. En section d'investissement, si l'on ne tient pas compte des écritures de transfert entre sections- appelées opérations d'ordre- l'année se termine avec un déficit de 328 484 €. Ainsi, les réserves, qui étaient de 943 955 €, passent à 909 986 € (parts sociales de la Caisse d'Epargne comprises).

Ainsi, les travaux de l'église auront pu être réalisés, sans entamer pratiquement les réserves qui vont servir à la construction des ateliers communaux et à l'extension & réhabilitation de la mairie.

Les dépenses de fonctionnement sont restées proches de celles de 2010, les recettes étant par ailleurs un peu plus importantes. Ainsi, la marge d'autofinancement dégagée en 2011 pour les dépenses d'investissement a été de 240 525 €.

Ces dépenses d'investissement se sont élevées à 481 100 € (en progression de 35.8 %), les recettes étant de 152 616 € (en baisse de 52.7 %). Les principales dépenses sont décrites dans le tableau ci-dessous. Quant aux recettes leur baisse est due à la diminution des subventions, ce pour plusieurs raisons: le report de décision, le fait qu'elles arrivent après la réalisation des travaux, ou non attribution dans certains cas.

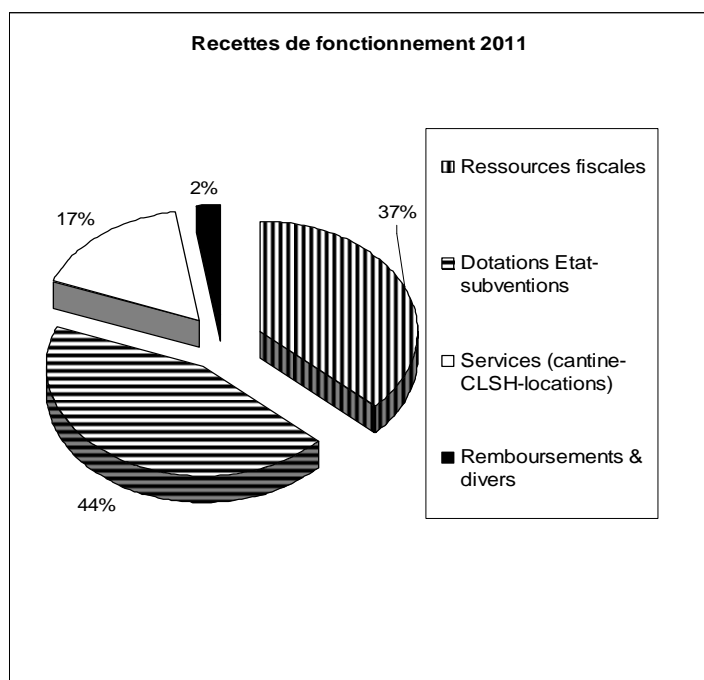
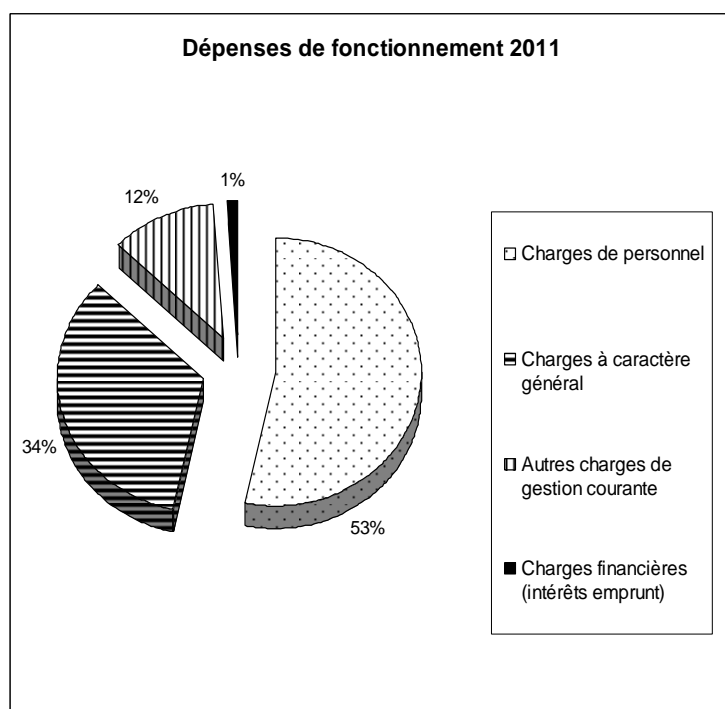
Section de fonctionnement

Dépenses 2011 (hors reversement au Fonds national péréquation FNGIR et dotations amortissements) **757 840 €**
dont:

Electricité	37 340 €
Combustibles	32 509 €
Téléphone & Internet (mairie-écoles)	6 704 €
Ecoles (fournitures-piscine-coopérative)	18 703 €
Fêtes- colis de Noël- repas des anciens	8 205 €
Contrats de maintenance	11 918 €
Assurances (locaux-personnels)	25 000 €
Service incendie	22 604 €
Charges de personnel	403 453 €

Recettes 2011 : (versement au Fonds national péréquation FNGIR déduit)
dont:

Ressources fiscales (avec compensations)	391 766 €
Dotations Etat (hors compensations)	321 972 €
Autres dotations-subventions	145 151 €
Participation familles ALSH-garderie-cantine	116 711 €



Principales dépenses d'investissement 2011

Sur un total de dépenses d'équipement de : 371 887 €

Travaux restauration église	187 865 €
Ateliers Municipaux (achat terrain-études)	57 273 €
Extension mairie (études-sondage marnière)	46 055 €
Rénovation toiture Clef des Champs	16 630 €
Eclairage public lanternes lotissements	18 860 €
Extension réseaux électriques-téléphonique- Route d'Isneauville	15 266 €
Remplacement mâts accidentés	6 897 €
Columbarium	11 954 €
Assainissement pluvial (études suite)	5 986 €
Equipements pour les écoles (tableaux-lits maternelle-photocopieur-...)	6 098 €
Equipement ménage (agents écoles)	2 837 €
Tondeuse-Rotofil-Débroussailleuse	2 168 €
Vasques parvis église	1 698 €

Prévisions 2012

Le budget primitif 2012 a été voté le 28 janvier, sans pouvoir intégrer les résultats de 2011, vu la date.

Le vote du Compte Administratif, le 12 avril, a permis d'affecter ces résultats, par l'intermédiaire d'une décision modificative budgétaire.

Ainsi modifié, le budget se présente de la façon suivante:

Section de fonctionnement :

Total des dépenses: 1 019 566 € (+ 1.8 % par rapport aux prévisions 2011), auxquelles il faut ajouter 213 240 € pour équilibrer la section d'investissement,

soit un total de : 1 232 806 €

Total des recettes: 1 133 800 € (+ 3.8%) auxquelles il faut ajouter 199 006 € d'excédent de fonctionnement 2011 reporté.

soit un total de : 1 332 806 €

Avec les parts sociales, les réserves s'établiraient donc à : **410 980 €.**

Section d'investissement :

Dépenses (hors opérations d'ordre):

Total : 1 959 020 € Voir détails ci-contre

Recettes: 1 959 020 € qui se décomposent comme suit:

Taxe Locale Equipement: 36 180 € (en 2011: 31 963 €)

Récupération TVA: 58 900 € (en 2011: 44 689 €)

Subventions: 234 480 € (en 2011: 10 356 €)

(dont subv. Etat: église 61780€-1° tr. Mairie 156000€)

Dotation aux amortissements: 16 220 € (en 2011: 15 188 €)

Affectation résultat 2011: 400 000 €

Emprunt : 1 000 000 €

Virement pour équilibrer 213 240 €

(en provenance de la section de fonctionnement)

Annuité de remboursement d'emprunt : 62 000 €.

Il s'agit de l'emprunt qui avait été souscrit pour la construction de la Clef des Champs et qui se termine en 2014.

Aussi, la commune n'étant pratiquement plus endettée, il était tout à fait possible de souscrire un nouvel emprunt, rendu nécessaire pour réaliser les travaux de la mairie et des ateliers communaux.

Les deux emprunts, de 500 000 € chacun, vont être souscrits pour une durée de 15 ans.

Affectation des résultats de 2011:

Après couverture du déficit d'investissement 2011 (52 884 €), les réserves qui s'établissent à 909 986 € se trouvent réparties de la façon suivante:

Conservation des parts sociales: 310 980 €

Affectation en section d'investissement: 400 000 €

Report en section de fonctionnement 2012: 199 006 €

Principales dépenses d'investissement prévues en 2012

Sur un total de 1 882 510 € :

Travaux extension mairie (1° phase)	1 013 540 €
Ateliers communaux (ingénierie- travaux -Extension éclairage public)	578 000 €
Travaux d'éclairage public (horloges armoires- remplacement lanternes- éclairage terrain multisports)	66 700 €
Travaux de voirie: rue aux Juifs - rue des Pommiers- allée de la Folletière - rue du Quesnay (dernière partie) (part à la charge de la commune 20%)	33 000 €
Réserve incendie Puits de l'Aire	50 000 €
Travaux groupe Scolaire	16 000 €
Travaux église (reprise illumination)	13 750 €
Complexe sportif Clef des Champs: - changement pompe arrosage stade	10 000 €
- parcours santé (projet CMJ)	10 000 €
Assainissement pluvial (fin études -travaux)	13 300 €
Fenêtres logement de fonction	3 350 €
Illuminations de Noël- Equipements divers écoles	19 820 €

N.B. Certains travaux sont déjà réalisés. Leur montant figure en 2012, car la facturation n'avait pas été faite sur 2011

Taux d'imposition communaux :

Les taux de 2011 ont été reconduits en 2012, sans augmentation. Ils sont les suivants :

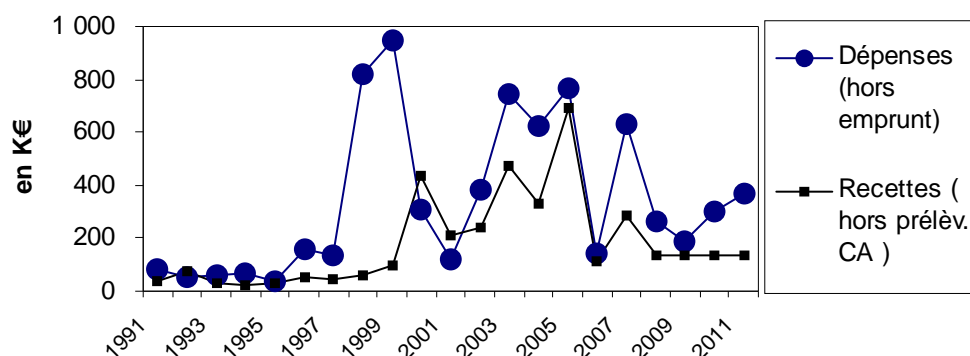
Taxe d'habitation: 13.71 %

Taxe foncière sur le Bâti : 15.71 %

Taxe foncière sur le non Bâti : 35.42 %

Taxe Contribution Foncière des Entreprises: 16.37 %

Evolution des dépenses et recettes d'investissement



Les pics de dépenses correspondent à:

- construction de la Clef des Champs, en 1998-1999
- Construction du Pratielli en 2002-2003
- Aménagement du centre Bourg en 2003
- Construction du tennis couvert en 2004-2005
- Réfection toiture tennis et stade G.Durieu en 2007

VACANCES SCOLAIRES

Du Jeudi 5 juillet
au Mardi 4 septembre



**Bibliothèque
de
PRÉAUX**

OUVERTURE

En juillet : les mercredis 4 et 18

En août : les mercredis 8 et 22
de 16h à 18h

« VILLAGES RÉCRÉ » Été 2012

En Juillet : du lundi 9 au vendredi 3 août
En Août : du lundi 6 au vendredi 31 août

Pour les 3 - 12 ans (Nombre de places limité)

Lieu : La Clef des Champs à Préaux

Accueil organisé par la commune de Préaux.

Inscriptions à partir du mercredi 2 mai

Les dossiers d'inscription sont disponibles soit :

- dans les mairies de la CCPM (Communauté de Communes du Plateau de Martainville)
- sur le site <http://www.preaux76.fr/>

Ils sont à retourner complets au Service Jeunesse de la Mairie de Préaux

Renseignements au 02.35.59.02.63

Adresse mail : preaux.servicejeunesse@orange.fr



SEMAINE des ARTS 2012

Appel au sponsoring

Vous êtes commerçant, artisan, entrepreneur... Vous connaissez une entreprise, une société...

Si vous le souhaitez, vous pouvez être l'un des partenaires de la 4^{ème} édition « Semaine des Arts ».

Elle se déroulera du vendredi 9 au dimanche 18 novembre.

Pour plus d'information, s'adresser à la mairie avant fin juin. (02.35.59.02.63)

FÊTE des VOISINS : Vendredi 1er juin

Son but : permettre aux habitants d'un quartier, d'une rue, d'une résidence de partager un moment de convivialité en se retrouvant autour d'un buffet. C'est l'occasion de mieux se connaître et, pourquoi pas, de développer des relations solidaires !

Solidarité Voisins à Préaux propose aux Préautais, adhérents du forum ou non, d'organiser en 2012 une Fête des Voisins à partir de 19h au Pratelli. Il n'y a aucune participation financière à prévoir, chacun contribuant à l'organisation en apportant son panier.

Contact : solidarite.voisins.preaux@gmail.com

<http://solidarite.voisins.free.fr/>



CALENDRIER MAI - JUIN - JUILLET - AOUT 2012



le site de la commune
<http://www.preaux76.fr/>

V.11 mai	Audition Piano d'Interlude 20h30 à la Clef des Champs
S.12 mai	Journée « découverte Hockey pour tous » de 10h à 17h, terrain multi-sport
S.12,D.13 mai	Exposition Peinture de l'Adasoc au Pratelli 10h-12h30 / 14h-19h30 (S) 18h30 (D)
D.13 mai	Loto organisé par le Club de la Bonne Entente 14h à la Clef des Champs
26,27,28 mai	Randonnée pédestre organisée par l'Adasoc
Ma.29 mai	Sortie du Club de la Bonne Entente
V.1er juin	Fête des Voisins organisée par Solidarité Voisins à Préaux, au Pratelli
S.2 juin	Fête Communautaire, château de Martainville
S.2 et D.3 juin	Gala de Danse de l'Adasoc à la Clef des Champs S. 20h30 / D. 15h
V.8 juin	Concert d' Interlude, 20h30, Clef des Champs
D.10 juin	Spectacle de l'Élan Gymnique 15h30 à la Clef des Champs
V.15 juin	Concert choral de l'Adasoc, 20h30 à l'Église
S.16 juin	Chorale des écoles, 10h la Clef des Champs Kermesse des écoles de 14h à 17h Soirée des adhérents des Volants préautais au Pratelli

D.17 juin	Compétition de Tir 3D des Archers au Mesnil Esnard
Me.20 juin	Tournoi des Jeunes du Tennis Club, 13h45
Me 27 juin	Repas des adhérents de la Chorale de l'Adasoc au Pratelli
S.23 juin	Assemblée Générale du Football Club des Villages, 19h à la Clef des Champs Goûter de l'Élan Gymnique, la Clef des Champs Tournoi de Simples du Tennis Club
S.23 et D.24	Fête Communale avec le Comité des Fêtes au Pratelli
D.1er juillet	Concours de Pétanque et Barbecue des adhérents
Ma.3 juillet	Assemblée Générale du Club de la Bonne Entente au Pratelli
S.14 juillet	Fête Nationale, 18h place de la Mairie
D.15 juillet	Concours de Pétanque ouvert à tous, 14h
D.26 août	Concours de Pétanque ouvert à tous, 14h
J.30 août	Commémoration de la Libération de Préaux Assemblée Générale des Volants préautais

FORUM des ASSOCIATIONS
Samedi 8 septembre de 14h à 17h